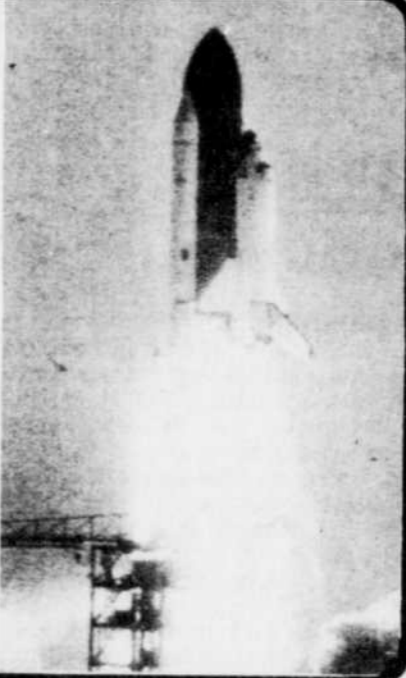


Décès de Brejnev

- Indifférence à Moscou
- Succession: l'ex-directeur du KGB en tête
- Réactions — B 3
- Avenir des relations soviéto-américaines — C 8

Le camion de l'espace fait sa première livraison



— C 8

Walesa libéré — C 8

bonne journée!

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: 12°C. — DEMAIN: PLUIE.....C-4

Aujourd'hui

TAXES À ROCK-Forest

Après des augmentations parfois substantielles de son fardeau fiscal au cours des dernières années, le contribuable de Rock-Forest connaîtra un répit en 1983... Si, a cependant indiqué le maire Laurent Boudreau à Yvon Rousseau, la commission municipale du Québec n'ampute pas davantage le territoire de la municipalité...

A-2



PASSATION DES POUVOIRS

La semaine prochaine prendra une véritable allure de rentrée des classes pour les 10 nouveaux membres du conseil de ville de Sherbrooke. Pendant que le maire élu, M. Jean-Paul Pelletier, multiplie les rencontres avec les hauts fonctionnaires pour être en mesure de livrer le discours sur l'état des finances de la ville le 22 novembre, les nouveaux conseillers, indique Marcel Colbert, plongeront vraiment dans le bain mercredi soir.

A-3



SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....A-7
- CARR. et PROF.....B-1
- DÉCÈS.....C-7
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES...C-3
- ROMAN.....C-6
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '82.....C-1

Belle remontée des Nordiques

• Victoire de 3-2 sur les Bruins

— D 1

la tribune

73e ANNEE — No 122 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 12 NOVEMBRE 1982 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.15 par semaine

Il percute le train ... malgré les feux

Projeté à une centaine de pieds, le conducteur meurt à son arrivée à l'hôpital

par Richard Jean et
Gérald Prince

■ DRUMMONDVILLE — Un conducteur éjecté de son camion lorsque le lourd véhicule a percute un train en marche a rendu le dernier souffle à son arrivée à l'hôpital malgré les soins d'un médecin et des ambulanciers. De toute évidence, le camionneur a vu les clignotants lumineux à la traverse à niveau; il aurait cru que leur mise en marche était attribuable à une équipe d'ouvriers oeuvrant sur la voie ferrée à quelques pieds de la traverse du 7e rang de St-Germain.

Et il s'est aventuré avec son lourd véhicule sur la voie ferrée...

Le choc fut terrible: la locomotive a déplacé le camion-citerne sur une cinquantaine de pieds et l'a renversé. Le camionneur, lui, a été projeté à une centaine de pieds.

L'accident est survenu hier matin vers 10 h. 50. Quelque 30 minutes plus tard, malgré les soins d'un médecin et des ambulanciers, M. Eugène Blanchette, 58 ans, du 536, Turcotte, à Drummondville, expirait à son arrivée à l'hôpital Ste-Croix.

Sous le choc, le camion-citerne a pris feu et l'intervention rapide des pompiers de St-Germain a permis de limiter les dégâts. Il a fallu détacher les wagons pour libérer la route et faciliter le travail des sauveteurs.

M. Blanchette était à l'emploi de la Laiterie Lamothe et Frère, de Drummondville, depuis 28 ans et passait fréquemment à cet endroit pour recueillir le lait des fermes du voisinage. Il connaissait bien les lieux et les quelques témoins, interrogés par la



police, pensent que M. Blanchette a cru que les signaux lumineux étaient actionnés, non pas par l'approche d'un train, mais par les employés des Chemins de fer nationaux. Ce qui, évidemment, n'était pas le cas...

M. Blanchette se dirigeait vers Wickham et le train, vers Drummondville. La cabine du camion était complètement tordue et calcinée. Des morceaux du moteur ont été retrouvés à 200 pieds de l'endroit de la collision.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de Drummondville où l'identification a été faite en présence du coroner Marcel Bernier. La Sûreté du Québec, représentée par l'agent Chapdelaine, a fait les relevés d'usage en pareil cas et vu à contrôler la circulation dans le secteur de l'accident. Le service ferroviaire entre Montréal et Québec sur la voie principale du CN a été paralysé pendant près de deux heures.

Le camion a été tordu et calciné par l'incendie qui s'est déclaré à la suite de la collision. Le malheureux camionneur, même s'il a survécu au choc, a succombé environ une demi-heure après l'accident.

(Photo La Tribune par par Richard Jean)

Le pape au Canada en 1984

OTTAWA (PC) — Sa Sainteté le pape Jean-Paul II effectuera une visite au Canada en 1984, probablement à l'automne, a fait savoir, jeudi, Mgr Henri Légaré, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Bien qu'aucun détail ne soit encore arrêté sur l'itinéraire de la visite du Saint Père, événement sans précédent dans l'histoire canadienne, le Québec fera certainement partie de l'itinéraire, a affirmé le secrétaire-adjoint de la Conférence épiscopale, l'abbé Bernard Prince.

"Mais quant à savoir dans quelles villes il se rendra, c'est une autre question, tout le monde voudra l'avoir", a indiqué l'abbé Prince.

Représentant du Vatican au Canada, le nonce apostolique, Monseigneur Angelo Palmas a indiqué qu'il avait longuement été question de cette visite lors de la dernière audience privée que lui avait accordée le Saint Père, en septembre.

"On ne peut imaginer une visite du pape au Canada sans qu'il passe au Québec", a-t-il ajouté.

L'invitation des évêques canadiens date d'il y a un an et demi. "Au début, on croyait qu'il pourrait venir plus tôt", a soutenu l'abbé Prince, ajoutant: "Il a visité toutes les autres régions du monde; il était temps qu'il vienne au Canada."

L'appel téléphonique de Mgr Légaré en provenance de Rome pour confir-

mer la visite du Souverain Pontife a eu l'effet d'une bombe au bureau de la Conférence. "Ici, cela a suscité beaucoup d'enthousiasme mais on s'est bien vite rendu compte du travail énorme que cela représentait."

"Pour ces visites du pape à l'étranger, ce sont les organisations nationales qui soumettent des projets d'itinéraires au Vatican", d'expliquer le secrétaire de la Conférence épiscopale.

La dernière visite du Saint Père sur le continent nord-américain remonte à il y a trois ans alors qu'il s'était rendu dans l'Est des États Unis.

"L'annonce de la visite ne nous a pas surpris: le Canada est un pays énorme malgré sa faible population. Ce qui avait retardé la visite, c'est qu'au Vatican on souhaitait la faire coïncider avec un événement religieux spécial, ce qui finalement ne pourra être réalisé", d'indiquer l'abbé Prince.

A l'automne 1984, le voyage du pape ne coïncidera avec aucune fête religieuse particulière. "D'une certaine façon, c'est tant mieux, sa visite n'en prendra qu'un caractère plus pastoral", de conclure l'abbé Prince.

Mgr Fortier

La venue du pape Jean-Paul II au Canada en 1984 a suscité un sentiment de joie chez Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque du diocèse de Sherbrooke. "Je suis très heureux de cette nouvelle dévoilée par la Conférence des évêques catholiques du Canada."

A l'archevêché, ont fait toutefois montre de prudence sur une possible visite du Saint-Père à Sherbrooke. "C'est très peu probable", indique-t-on. L'itinéraire du pape sera d'ailleurs étudié plus tard au sein d'un comité formé par la Conférence des évêques catholiques du Canada.



Violé six fois... pour une leçon

ORLANDO, Floride (AFP) — Un adolescent de 15 ans envoyé en prison par un juge qui voulait lui donner une leçon a été violé par ses six compagnons de cellule à Orlando en Floride, apprend-on jeudi de source judiciaire.

Le jeune homme, qui avait déjà eu maille à partir avec la justice, s'était retrouvé une nouvelle fois dans le cabinet du juge à la suite d'un cambriolage raté.

Le magistrat avait alors décidé de l'envoyer en prison. Dans ses conclusions, il estimait que l'activité hétérosexuelle de l'adolescent était en augmentation et de plus en plus grave, et qu'il avait besoin d'un avertissement destiné à lui montrer ce que sont "les réelles conséquences d'un comportement criminel".

la tribune — le métropolitain

d'une ligne à la page

PUBLICITÉ PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Souper canadien au profit du Centre de loisirs Ste-Jeanne d'Arc

L'Association des bienfaiteurs du Centre de loisirs Ste-Jeanne d'Arc organise un souper canadien suivi d'une soirée récréative qui aura lieu le dimanche 14 novembre 1982 à 18h.00 au coût de 10,00\$ par personne.

Ce souper a pour but d'aider le Centre à poursuivre son œuvre auprès de son milieu. De plus, lors de la soirée, l'Association recevra Carole Carpentier, organiste-chanteuse, Donald Gagné, organiste-chanteur ainsi que Bill et Lou, chanteurs-imitateurs, Lévis Boutilane, Serge, Jean, René.

Une invitation est donc lancée à toutes les personnes intéressées à participer à cette soirée.

Pour de plus amples informations, vous n'avez qu'à téléphoner au numéro

569-3616.

84402

Bingo MARATHON
3 DIMENSIONS \$5,000

Utilisez la carte La Tribune V (rouge) distribuée le 6 novembre pour un marathon d'une valeur de \$1000, la carte La Tribune V (verte) distribuée le 13 novembre pour un marathon d'une valeur de \$1500, et la carte La Tribune V (bleue) distribuée le 20 novembre pour un marathon d'une valeur de \$2500.

3 MARATHONS CONSECUTIFS D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,000

MARATHON - CARTE ROUGE
MONTANT A GAGNER \$1000.

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 10 novembre 1982:
I-20, O-63, I-17, N-37, I-21

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 11 novembre 1982:
G-54, B-11, N-44, G-50, G-52

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 12 novembre 1982:
G-48, I-28, B-4, G-55, B-7

MARATHON - CARTE VERTE
MONTANT A GAGNER \$1,500.

Cette carte sera insérée dans "Perspectives" daté du 13 novembre.
Début du marathon: 16 novembre

MARATHON - CARTE BLEUE
MONTANT A GAGNER \$2,500.

Cette carte sera insérée dans "Perspectives" daté du 20 novembre
Début du marathon: 23 novembre

- REGLEMENT**
- Le Bingo 3 DIMENSIONS \$5,000, est une série de 3 MARATHONS dont l'enjeu total est de \$5,000, joué sur 3 cartes différentes. Dans les 3 cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
 - La première carte de BINGO LA TRIBUNE V (rouge) sera distribuée dans le Perspectives du 6 novembre 1982. L'enjeu de cette carte remplit est de \$1,000.
 - La deuxième carte de BINGO LA TRIBUNE V (verte) sera distribuée dans le Perspectives du 13 novembre 1982. L'enjeu de cette carte remplit est de \$1,500.
 - La troisième carte de BINGO LA TRIBUNE V (bleue) sera distribuée dans le Perspectives du 20 novembre 1982. L'enjeu de cette carte remplit est de \$2,500.
 - Les lecteurs joueront un seul marathon sur chaque carte. Les numéros à marquer sur chaque carte seront différents et seront publiés dès le mardi suivant la distribution. Pendant une certaine période indéterminée, les 3 MARATHONS pourraient se chevaucher.
 - La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra les 3 cartes. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
 - Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
 - Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
 - La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
 - La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de 1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
 - La Tribune a payé les droits exigibles quant à ces concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
 - Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
 - Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelots et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facilitées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphone: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

A Rock-Forest

Pas d'augmentation des taxes si le territoire demeure intact

(Laurent Boudreau)

par Yvon Rousseau

ROCK-Forest — "Nous espérons ne pas devoir augmenter le taux de taxation à Rock-Forest, pour l'année 1983; par contre, avant que le conseil municipal puisse se prononcer définitivement sur le taux de taxation, nous devons attendre la décision du gouvernement du Québec sur les projets d'annexion de parties de notre territoire."

Le maire Laurent Boudreau a expliqué, au cours d'une entrevue, que la municipalité de Rock-Forest poursuit présentement d'intensives démarches, afin de ne pas perdre une partie de son territoire qui veut aller au Canton de Hatley. "Nous retrouvons une évaluation totalisant 8 \$ millions, sur ce territoire, et pourtant, ces gens reçoivent divers services, qui sont à la charge financière de notre municipalité. La perte de cette partie de notre territoire pourrait entraîner une répartition différente des impôts fonciers, qui signifierait une augmentation de la taxe foncière, pour les autres citoyens", de conclure le maire qui s'est réjoui du fait que les projets

d'annexion de Ste-Catherine et du Canton d'Ascot aient été retirés.

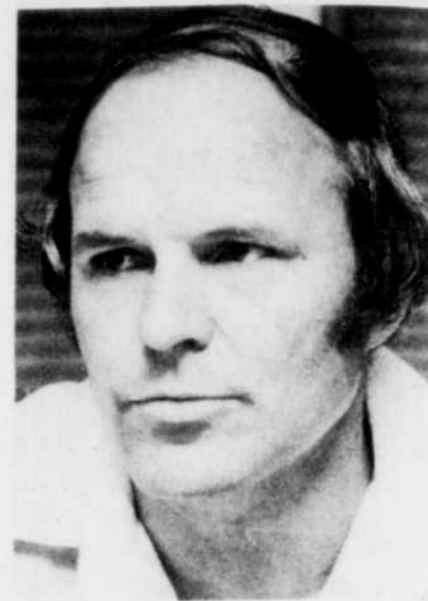
"Que nous devenions ville ou que nous demeurions municipalité rurale ne changera rien à notre budget, ni au niveau de taxation", de dire M. Boudreau.

La taxe de vente

Le maire de Rock-Forest a souligné que le conseil municipal veut également exercer des pressions sur le gouvernement du Québec en faveur du retour d'une partie de la taxe de vente aux municipalités.

"Lorsque les villes et les municipalités se doivent de donner des services supplémentaires pour des activités touristiques, économiques, ou de loisirs et de partager ces services avec des villes et des municipalités environnantes, qui en profitent autant que celle qui doit en absorber le coût, je considère qu'il serait normal que les municipalités qui offrent ces services puissent bénéficier d'une source de revenus supplémentaire, pour pouvoir à l'administration et à l'opération de ces services."

"En conséquence, je trouve équitable que le 1 pour cent de la taxe de vente, que nous avons perdu avec la réforme de la fiscalité municipale, nous revienne de plein droit pour que le taux de taxation soit plus uniforme à travers toutes les villes et municipalités du Québec, et principalement en raison des services supplémentaires qu'exigent des activités touristiques, économiques ou de loisirs."



Laurent Boudreau

L'affaire des filtres-presses

Rencontre décisive jeudi ou vendredi

SHERBROOKE (FG) — Si le président de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) accepte d'être du nombre, la rencontre entre des représentants du gouvernement et la compagnie Ingersoll-Rand pourra avoir lieu jeudi ou vendredi de la semaine prochaine.

C'est ce qu'a indiqué hier le député de St-François, M. Réal Rancourt, qui pilote ce dossier auprès des autorités québécoises.

Actuellement, M. Pierre Des Ma-

rais II se trouve en Europe, en compagnie du premier ministre Pierre-Elie Trudeau qui y effectue une tournée. C'est donc à cause de l'absence du président de la CUM que la rencontre, qui devait se tenir aujourd'hui a été annulée.

"Du côté du gouvernement, il n'y a aucun problème. Le principe de la rencontre est entièrement accepté", a dit M. Rancourt, signalant que les mêmes représentants gouvernemen-

taux seront du groupe si la rencontre a finalement lieu la semaine prochaine, soit les ministres de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et de l'Environnement, MM. Rodrigue Biron et Adrien Ouellette, et le chef de cabinet du premier-ministre René Lévesque, M. Jean-Roch Boivin.

Prise de conscience

Le député de St-François et vice-président de l'Assemblée nationale a également dit trouver très déplorable l'attitude de la CUM dans le dossier

des filtres-presses. "Au Québec, on compte une cinquantaine de groupes responsables d'achats d'équipements d'importance. Mais en raison du principe de l'autonomie, un gouvernement ne peut leur imposer de favoriser une entreprise du Québec. Pourtant, en Ontario, où il n'y a même pas de politique d'achat, c'est quelque chose qu'on pratique depuis longtemps. Au Québec, les organismes responsables de ces achats manquent de confiance envers les entreprises d'ici. Une sérieuse prise de conscience s'impose", a-t-il lancé.

Faits divers

11 ans et des doigts des plus déliés

SHERBROOKE (psj) — Soupçonné d'une quinzaine de vols simples dans des casiers à la polyvalente Le Ber, un enfant de 11 ans a dû accompagner les patrouilleurs jusqu'au quartier général de la police municipale, rue Marquette.

On croit savoir qu'il avait profité de

certaines activités tenues à l'école pour "faire" plusieurs poches de vêtement.

Il sera confié à un représentant du directeur de la protection de la Jeunesse. Un problème familial serait à l'origine de la conduite de l'enfant qui ne fréquentait aucune école.

Trois sorties presque coup sur coup

SHERBROOKE — Un arbre tombé sur des fils électriques, une senteur d'huile et un rôt trop rôti ont nécessité l'intervention des pompiers du nord et de l'est de la Ville, hier.

Les pompiers ont été dépêchés au 578 de la rue Papineau pour une senteur d'huile. Après vérification, on a constaté un surplus d'huile sans plus de problème. L'intervention a duré de 11 h. 35 à 11 h. 58.

A 12 h. 17, les pompiers du poste 2 se rendaient sur la rue Moreau où un

bouleau avait atterri sur les fils électriques sans toutefois les casser. L'interruption de courant a couvert une partie de l'heure du repas du midi.

Finalement vers 16 h. 15, les pompiers du poste 4 ont répondu à un appel de feu — au moins quatre appels de citoyen ont été enregistrés —, rue Magnan pour finalement constater que l'on avait sorti de la maison, le problème: de la viande trop cuite dans le four. La sortie des pompiers n'aura duré que 17 minutes.

Dans un mur, à l'arrière du foyer

ROCK-Forest — Le lieutenant Michel Lessard et une équipe d'hommes du service d'incendie de Sherbrooke se sont rendus au 431 de la rue Lotbinière, à 14 h. 22, hier, pour un feu dans le mur à l'arrière du foyer d'une maison bâtie pièces sur pièces.

Les pompiers ont réussi à limiter les dégâts à quelques centaines de dollars, peut-être 500 \$.

A 15 h. 28, l'équipe regagnait la caserne de la rue Marquette.

Au palais du justice

Même acquitté, Dumont devra revenir

SHERBROOKE — Le juge Laurent Dubé, de la Cour des sessions de la paix, a acquitté, hier, Roger Dumont, âgé de 45 ans, de Sherbrooke d'une accusation de bris d'engagement.

Il endossait à ce moment la thèse de la défense, représentée par Me Jean Charest, à l'effet que Dumont, dans son esprit, était convaincu qu'il avait le droit de se rendre aux États-Unis, ce qu'il a fait le 3 septembre 1982 et c'est ce qu'on lui reprochait hier.

Pourtant ce n'était pas ce qui était écrit dans les papiers de cour.

En attendant la sentence que devait lui imposer le juge Dubé, le 4 mai 1983, pour un attentat à la pudeur survenu en août 1981, au parc Bonair de Fleurimont, à l'endroit d'une fillette de neuf ans, Dumont devait visiter quotidiennement le psychiatre-légitime Pierre Gagné, être disponible pour la cour à tout moment, garder la paix et ne pas quitter le district judiciaire de St-François.

En l'acquittant le juge a rappelé à Dumont les conditions de la remise en liberté et lui a ordonné de se renseigner sur les limites du district de St-François afin de ne pas le franchir.

Le procureur Claude Mélançon avait fait valoir que l'accusé aurait dû se renseigner et qu'il était maintenant si familier avec les procédures de cour que son excuse n'était guère valable.

Même si c'est le 3 septembre que Dumont se rendait aux États-Unis, ce n'est que le 9 novembre qu'il en est revenu. Durant tout ce temps, il a vécu dans une prison américaine car on l'avait condamné le 3 septembre à un an de prison pour attentat à la pudeur à l'endroit d'une fillette de neuf ans, à Lancaster, au New Hampshire.

Il y a eu un arrangement entre les parties si bien que la peine était réduite à six mois si Dumont acceptait sa déportation.

La Gendarmerie Royale du Canada a cueilli Dumont à la frontière, mardi et l'a remis entre les mains de la Sûreté du Québec et de là, il a abouti à la Cour des sessions de la paix.

Il reviendra à cette cour jeudi, devant le juge Gérard Girouard qui devra, selon ce qu'on a appris, rendre sentence pour une cause remontant à mai 1980, à Sherbrooke, à savoir l'enlèvement d'une fillette pour lequel Dumont avait été trouvé coupable. Il avait bénéficié d'une sentence suspendue, en juillet 1981, assortie d'une probation de trois ans.

C'était un mois après cette décision de la cour, soit en août 1981, qu'il était impliqué dans l'attentat à la pudeur au parc Debonair. C'est sans aucun doute tout ce qui est survenu ces derniers temps qui motive le désir du juge Girouard de revoir Dumont.

O'Bready remplacé par un nouveau préfet mardi soir

SHERBROOKE (FG) — Le choix d'un nouveau préfet à la direction de la municipalité régionale de comté se fera mardi soir, à l'hôtel de ville de Sherbrooke, lieu de délibération de cet organisme.

L'élection d'un nouveau préfet est rendue nécessaire à la suite du départ de M. Jacques O'Bready, remplacé depuis de façon intérimaire par M. Richard Gingras, préfet adjoint et maire de la municipalité de St-Elie d'Orford. Le successeur de M. O'Bready sera en fonction le temps de terminer son mandat de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre.

A cette assemblée, feront alors leur

apparition les deux nouveaux maires élus dimanche, M. Jean Paul Pelletier, de Sherbrooke, et M. Réginald Côté, de Waterville.

Quant à M. Gingras, qui fut le dernier préfet de l'ancien conseil de comté de Sherbrooke, il compte être sur les rangs. "J'ai été beaucoup impliqué dans la direction dès le départ de la municipalité régionale de comté. J'en connais les rouages. Il y a eu aussi une excellente collaboration de la part de M. O'Bready avec tous les autres maires et j'entends continuer dans le même sens si je suis choisi par mes collègues", a-t-il dit.

carnet

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Si la situation des Jets ne s'améliore pas, il est question que Réal Rousseau, René Pépin, Bill Dupré, Lionel Robidas, et Ti-Bi Cardin effectuent un retour au jeu... ils sont encore plus rapides que Danny Geoffrion...

complet... ce sera plus sûr cette fois... — 0 —

Dans le cadre de la Semaine de l'appréciation de la Jeunesse, le Club Optimiste de Sherbrooke a organisé deux activités spéciales, demain, pour les jeunes... en effet, au cinéma Capitol, il y a aura deux représentations gratuites, à 10h00 et à 14h00, du film Sinbad et l'oeil du Tigre...

Que pouvaient bien faire au coin des rues Belvédère et King pendant plusieurs heures hier Jean-Pierre Cartier, Denis Ferland et Yvette Dubé?... Sûrement pas du piquetage car ils ne travaillent pas à la succursale bancaire située à cet endroit et qu'en plus cette dernière était fermée à l'occasion du Jour du Souvenir... on croit que le gérant de la banque aurait une réponse à l'énigme... — 0 —

Demain, la chronique **Carnet King Wellington** soulignera à sa façon le départ des conseillers municipaux défaits lors de l'élection de dimanche... à ne pas manquer...

Les jeunes filles âgées de plus de 18 ans intéressées à participer au couronnement de la Fée des neiges peuvent faire parvenir leur candidature avant le 17 novembre au 30 Terrasse Galt...

Le cercle canadien des femmes des Cantons de l'Est (Canadian Club) tiendra son super-conférence lundi soir à 18 heures au Holiday Inn...

BUREAU & BUREAU
400 RUE JACQUES GALT SHERBROOKE
LAVEUSES-SECHEUSES
Inglis 569-9535

Pour être certain que le Père Noël ne passera pas tout droit cette année, Guy Lessard, le Poïrot de la SQ de l'Estrie, a décidé de faire refaire sa cheminée au

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE INC.
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)
563-4030

La Quotidienne
0 5 2 2
Numéro-boni: 063364

Confiez vos travaux à des professionnels
Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles
Egalement distributeur des toilettes "Ramla"

Motel La Réserve Val Estrie
Boulevard Bourque
TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE
78437
Fontaine
Rue Elie

Les élus se préparent à "faire leurs classes"

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — Au moment où les élus municipaux s'affairent à "refaire le plein d'énergie" après une campagne électorale active, la machine administrative tourne rondement à l'hôtel de ville, histoire de figurer la rentrée. Pratiquement une "rentrée des classes" compte tenu du fort contingent de nouveaux venus qui s'asseoiront autour de la table du conseil.

Si la soirée de lundi sera consacrée à l'assermentation des édiles et aux réjouissances inhérentes à cette cérémonie, les élus seront plongés dans un grand bol de "cuisine administrative" 48 heures plus tard lors d'un "mini Lac-à-l'Épaulé" réunissant édiles et hauts fonctionnaires de Sherbrooke.

37 dossiers...

"Nous nous affairons à terminer le programme de la rencontre de mer-

credi soir avec les élus", a indiqué M. Roch Létourneau, directeur général de la ville de Sherbrooke. Un programme serré englobant les procédures des séances municipales, les dossiers en cours et toutes les interrogations qui peuvent trotter dans la tête des nouveaux élus.

Et une batterie de fonctionnaires municipaux composée des "habités" des séances municipales (directeur général, chef du contentieux, greffier, directeur des relations publiques...) se chargeront de répondre à leurs questions.

"Pour commencer, nous allons les familiariser avec les procédures d'un conseil municipal. Évidemment, nous ne pourrions tout montrer dans une même soirée", précise M. Létourneau. Après le survol de la procédure légale, les participants feront le point sur les principaux dossiers de la ville.

"Jusqu'à maintenant, ma liste comprend 37 dossiers qui devront être étudiés en atelier de travail", souligne M. Létourneau. "Il y aura également une période de questions et d'échanges où les participants pourront sauter du coq à l'âne."

Un gros morceau

"Beaucoup de pain sur la planche en perspective", lance M. Létourneau. La machine administrative s'est d'ailleurs emballée depuis un petit bout de temps. Un peut tout le monde

est dans "le jus". "A chaque année, c'est la même chose à cette période. C'est la préparation du budget. Nous fonctionnons tous sur un régime de fou avec des semaines de 60 heures."

Et à l'intérieur d'une grille excessivement serrée, se glisse l'exercice budgétaire. "Nous sommes un peu en retard. Le 22 novembre, M. Jean Paul Pelletier fera le point sur la situation financière de la ville de Sherbrooke lors de la première séance du conseil municipal."

Et quatre semaines plus tard environ, le budget sera déposé. "Officiellement, il devrait être déposé le 20 décembre", note M. Létourneau.

L'étude du budget sera fort probablement un des premiers dossiers sur lequel les nouveaux élus se feront les "griffes". "L'analyse d'un budget est un bon exercice pour faire ses classes", indique M. Létourneau.

Négociations Sherbrooke-Fleurimont

Dossier de la police: retard

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — A moins d'un sprint de dernière heure, les chances de voir la signature des dirigeants de Sherbrooke et Fleurimont au bas d'une entente intermunicipale sur le service policier avant le 1er janvier 1983 s'amincissent. "Je ne crois pas que l'on pourra terminer les étapes en cours pour cette date. Un délai supplémentaire d'un mois ou deux pourrait survenir", a précisé M. Roch Létourneau, directeur général de la ville de Sherbrooke.

Cette situation revêt une grande importance pour Fleurimont, puisque cette municipalité devrait alors se tourner vers Québec pour demander un nouveau délai. En effet, le décret prévu par la Loi 48 exige que Fleurimont constitue son propre corps de police ou conclue une entente avec une autre municipalité pour établir des services policiers adéquats dès le 1er janvier 1983.

Bonne volonté

Cette possibilité engendre peu d'inquiétude chez M. Julien Ducharme, maire de Fleurimont. "Si vraiment nous ne sommes pas capables d'en arriver à une entente pour le 1er janvier, nous déposerons une demande de délais." Et les "sanctions" prévues par le ministre de la Justice? "Le ministre Marc-André Bédard avait fait allusion aux municipalités qui ont fait preuve d'une mauvaise volonté. En ce qui nous concerne, nous avons fait montre de bonne volonté tout au long du cheminement du dossier." En dépit du retard qu'accuse le

dossier, — retard découlant de la période électorale — M. Roch Létourneau souligne qu'il chemine sans anicroche. Au début du mois d'octobre, quatre des neuf étapes du dossier avaient été franchies. "Les autres étapes sont enclenchées. Le projet de protocole d'entente est en rédaction au service du contentieux", ajoute-t-il.

En réalité, il y aura deux projets de protocole d'entente: un pour le service policier et l'autre pour la cour municipale. "L'étape suivante consistera à aller rencontrer l'exécutif du syndicat des policiers dans les meilleurs délais. Il faudra également rencontrer à nouveau Fleurimont."

M. Létourneau signale que les études sont complètes et que les résultats "font l'affaire des deux parties." Avant de dévoiler ces chiffres, le directeur général de la ville devra les soumettre à ses "nouveaux patrons." "Nous n'avons pas rediscuté du dossier avec le nouveau conseil municipal."

Les nouveaux élus poursuivront-ils dans la même voie? "Je le crois", répond M. Létourneau.

L'étudiante morte au CHUS

Une infirmière affirme qu'elle avait transmis le résultat du test



Dr François Melançon

Mme Hélène Mercier

Me Bertrand Lacombe

SHERBROOKE — Une infirmière a révélé qu'elle avait transmis au résident de garde à l'urgence le résultat du test de salicylémie (le taux d'aspirine dans le sang) de l'adolescente, gardée sous observation pour une intoxication médicamenteuse, à 02 h. 15 au téléphone le 11 janvier.

Mme Hélène Mercier témoignait hier devant le coroner Michel Durand qui enquête sur la mort de cette patiente âgée de 16 ans admise au Centre hospitalier universitaire en fin de soirée du 10 janvier et décédée le 11 au midi.

L'infirmière a mentionné que le résident lui avait fait part alors qu'il passerait voir la patiente ce qu'il a fait.

Cette analyse avait été prescrite à 01 h. 10 par l'interne.

On se rappellera que le Dr François Melançon, qui était interne à cette époque, a déposé le 4 novembre que la connaissance du résultat du test aurait provoqué chez lui une réaction importante.

L'interne n'avait pas reçu cette information pendant la nuit et il a constaté que l'état de la patiente s'était dégradé à son retour vers 08 heures.

L'adolescente a été admise à l'urgence vers 11 h. 15 et on lui a admis-

tré du sirop d'ipéca pour la faire vomir.

Le Dr Melançon a expliqué que cette médication est plus efficace que le lavement gastrique.

La patiente a effectivement vomi et on n'a pas trouvé de fragments de pilules dans ses sécrétions.

Le rapport d'autopsie indique que l'estomac de la défunte contenait trois onces de liquide avec quelques débris solides ayant la forme de comprimés médicamenteux.

Le Dr Melançon avait aussi prescrit au nursing de faire un relevé des signes vitaux de la patiente aux deux heures et le résident a ajouté à cela l'état de conscience, l'orientation dans le temps et l'espace ainsi que les signes vitaux neurologiques.

L'interne a relaté qu'il avait commandé des analyses et une telle observation pour compléter son diagnostic.

Le Dr Melançon avait admis qu'il a eu l'impression que l'adolescente pouvait être une simulatrice parce qu'elle est arrivée sur ses pieds, tenait une conversation normale, a fourni le nombre précis des pilules qu'elle prétendait avoir avalées (ce qu'il n'avait pas vu avant ni par la suite) et parce qu'on n'a pas trouvé de fragments dans ses sécrétions gastriques.

L'interne a dit en contre interrogatoire qu'il n'avait pas vérifié avec un centre d'intoxication le calcul du dosage des médicaments censés avoir été absorbés pour connaître le degré de sévérité de l'intoxication et il ne sait pas si le résident l'avait fait.

Le Dr Melançon a souligné qu'il avait constaté à son retour le matin la

détérioration de l'état de l'adolescente et a alerté le résident et le patron.

La patiente a été transportée au service des soins intermédiaires en pédiatrie où elle est décédée quelques heures plus tard malgré les efforts pour la maintenir en vie.

Pour revenir au témoignage de Mme Mercier, elle a rapporté qu'elle avait demandé pendant la nuit au résident si elle devait attacher la patiente et si elle devait lui installer un solute, ce qui a été autorisé dans le premier cas.

Elle a noté qu'elle avait avisé verbalement le résident de ses observations de l'adolescente.

Mme Mercier a ajouté qu'elle avait également souligné que la patiente n'allait pas bien à son avis.

Elle a relaté qu'elle avait consulté à la fin de janvier le dossier médical pour voir ce qu'elle avait écrit parce qu'elle était bien surprise du décès.

Mme Mercier a noté qu'elle avait alors constaté qu'il manquait la deuxième page du rapport du nursing dont elle a essayé de se rappeler.

Elle a dit que l'hôpital lui avait réclamé de compléter ses notes ce qu'elle a fait quatre mois après à la demande de son assureur.

On peut lire dans le rapport constitué: 04 h. patiente semble ne pas faire semblant à notre avis. Dr avisé. il voit celle-ci à 5 h.

Son témoignage se poursuivra le 29 prochain alors que Me Durand reprendra son enquête.

Le ministère public est représenté par Me Thomas Walsh tandis que Me Bertrand Lacombe assiste la famille de la défunte et Me Roseline Alric occupe pour le CHU.

Recomptage judiciaire ce matin

SHERBROOKE (LD) — Le recomptage judiciaire demandé par M. Armand Houle, candidat défait par une majorité de six votes dans le district no 9, se déroulera ce matin à l'hôtel de ville où se trouvent les boîtes de scrutin.

Un juge de la cour supérieure présidera la séance de recomptage en présence des président et secrétaire d'élection. Les trois candidats, MM. Serge Cardin (ind.), Armand Houle (PMS) et Roméo Quintal (ind.) auront le droit d'être présents et accompagnés de leur procureur (de "trois agents au plus" selon le texte de loi), ou d'être représentés par trois électeurs s'ils ne peuvent s'y rendre.

Pour les autres personnes qui désiraient être admises au recomptage, c'est le juge qui a la prérogative de prendre la décision.

Le dépouillement des résultats di-

manche a donné 821 votes à M. Cardin, 868 à M. Houle et 874 à M. Quintal. Le nombre de bulletins rejetés est de 37.

Dans le district no 9, il y avait 16 bureaux de votation en incluant un bureau pour les votes anticipés.

Selon les résultats détaillés, on avait rejeté au moins un bulletin dans chacun des bureaux. On retrouve cinq bulletins rejetés au bureau des votes anticipés et au bureau 130, quatre bulletins rejetés aux bureaux 132 et 133, trois au bureau 135, deux aux bureaux 121, 124, 126, 128 et 129 et un rejet aux bureaux 122, 123, 125, 127, 131 et 134.

Dans le district, 2,600 électeurs s'étaient prévalus de leur droit de vote, soit une participation de 57,7 pour cent. La vérification pourrait concerner l'ensemble des bulletins de vote, et non pas seulement les bulletins rejetés.

La grève du Front commun

Succès majeur selon les syndicats

SHERBROOKE (GF) — Appelés à dresser un bilan de la journée de grève qui a frappé l'enseignement et le réseau des affaires sociales, mercredi, les syndicats n'hésitent pas et parlent de succès majeur.

Ce qui amène le vice-président du Syndicat des enseignants de l'Estrie, M. Yvon Aubé, à penser ainsi, c'est le taux de participation élevé de ses membres au mot d'ordre de dresser des piquets devant toutes les écoles et de participer à la marche dans les rues de Québec.

Cette activité a regroupé 800 enseignants de l'Estrie, soit un nombre record jamais atteint par le SEE pour ce genre de manifestation.

Par ailleurs, interrogé sur les poursuites qui planent maintenant au-dessus du syndicat pour avoir enfreint le Code du travail, M. Aubé déclare ne pas craindre que cela puisse refroidir l'ardeur des membres.

"Au contraire, cela va raffermir nos rangs. C'est la Loi 70 qui nous force à agir ainsi. Nous savions qu'il allait y avoir des représailles... Nous ne pensons pas au montant des amendes. Nous pouvons les affronter. Pour nous, la bataille est plus importante et ne doit pas être limitée par les gestes du gouvernement", de dire M. Aubé.

Le SEE tiendra de nouvelles assemblées générales de ses membres au cours des quatre premiers jours de la semaine prochaine. "Nous tenons davantage d'assemblées afin de rejoindre les enseignants des régions plus éloignées de Sherbrooke. Nous allons ainsi grossir le taux de participation", de rajouter M. Aubé, à qui il ne fait pas de doute que le mandat sera donné au syndicat de déclencher une grève générale illimitée, de concert avec les autres syndicats du front commun.

Pour sa part, le représentant de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean-René Ré, parle également de franc succès. En comptant, les syndicats CSN qui se sont ralliés à la dernière minute, plus de 3,500 syndiqués ont été impliqués dans le débrayage du réseau des affaires sociales.

"Et, partout, les services essentiels ont été assurés correctement. De plus, la bonne humeur qui a régné sur les lignes de piquetage durant toute la journée a certes contribué à faire de cette journée un succès", explique M. Ré.

Selon lui, les poursuites entamées par le gouvernement en vertu du Code du travail sont la démonstration d'un "deux poids, deux mesures". "Avec sa Loi 70, le gouvernement viole le Code du travail. Alors, nous, nous nous disons qu'il est légitime de notre part de réagir comme nous le faisons."

En ce qui concerne l'injonction obtenue par le Comité provincial des malades, M. Ré maintient que son application serait techniquement impossible puisqu'elle concerne la Fédération des affaires sociales et non les syndicats qui la composent.

A la CSN, on est déjà en possession d'un mandat de grève générale illimitée donné par 66 pour cent des voteurs. On attend donc le résultat des votes dans les autres syndicats du front commun. Et, comme l'explique M. Ré, peu importe le résultat, le réseau des affaires sociales doit compter avec une telle grève.

Infirmiers et infirmières

Enfin, le Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières de l'Estrie déclare que 1,320 membres ont participé à la grève, affectant ainsi 17 centres en Estrie et contribuant au succès de l'action.

Le SPIIE ira chercher un second

mandat, pour une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, lors de différentes assemblées à se te-

Estrie: infirmiers et infirmières mènent leur barque à part

SHERBROOKE (GF) — Réunis à l'intérieur du Regroupement des infirmiers et infirmières du Québec, les différents syndicats d'infirmiers et infirmières de l'Estrie mènent leurs négociations à une table à part du front commun et pourront donc entreprendre des moyens de pressions indépendamment des décisions des trois autres centrales syndicales.

Par ailleurs, deux de ces syndicats ont déjà obtenu de leurs membres un mandat de grève générale pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée à être exercée de la manière et au moment jugée opportune par le comité de négociation.

C'est ce qu'on a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, des représentants des syndicats des infirmiers et infirmières de l'hôpital Hôtel-Dieu et de l'hôpital d'Youville qui entendaient faire mieux connaître les actions du Regroupement.

Ainsi, comme l'explique M. André Paquette, président du syndicat de l'Hôtel-Dieu, 52 pour cent des membres ont voté un tel mandat à 73 pour cent, mercredi soir.

Selon Mme Margot St-Amant, pré-

sidente du syndicat de l'hôpital d'Youville, ce sont 46 pour cent des membres qui ont accepté à 75 pour cent ce mandat.

Estrie: infirmiers et infirmières mènent leur barque à part

Quant à celui du Centre hospitalier de Sherbrooke, un syndicat affilié à la Fédération des infirmiers et infirmières unis, c'est aujourd'hui que le résultat du vote sera connu.

Enfin, le Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières de l'Estrie tient ses assemblées, le lundi 15 novembre.

Les priorités de négociation de ces syndicats portent sur la protection de l'emploi et du revenu, la compensation en temps pour le service de soir et de nuit, l'amélioration de la procédure de griefs et d'arbitrage, les questions relatives à la promotion et au transfert selon l'ancienneté, la protection du pouvoir d'achat et le non-élargissement des écarts entre les bas et les hauts salaires.

Interrogés sur les représailles à venir à cause du non-respect du Code du travail et de l'injonction, Mme St-Amant et M. Paquette estiment que les syndicats n'ont pas le choix et que leur geste est légitime.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le chemin... de la retraite

L'ancien viaduc du CP Rail, à l'intersection Galt-Alexandre-Larocque, a pris le chemin de la "retraite". Tel un jeu de mécano, la structure a été démontée par une équipe de démolition. La dernière touche consistera à réaligner les rues Alexandre et Larocque.

LE TOUT NOUVEAU
"Bingo 3 dimensions 5000"
= LA TRIBUNE =

VOTRE
CARTE DE BINGO
est
insérée
dans
le
MAGAZINE
Perspectives
de
cette semaine

"Avec La Tribune on est toujours gagnant"

la tribune — le régional

La vie dans les Cantons



Le livre d'Or

(Photo La Tribune)

Lors du dernier congrès de l'Association provinciale de l'enseignement commercial tenu à Sherbrooke, le président de cette association, M. Jacques Breton a profité de son passage pour signer le livre d'Or de la ville de Sherbrooke, en présence de Jacques O'Bready.



Vente de coquelicots

(Photo La Tribune)

Les responsables de la Légion Canadienne procédaient dernièrement au lancement de la vente des coquelicots pour marquer le jour du Souvenir. Dans l'ordre habituel, M. Guy O'Malley, vice-président de la Légion Canadienne, M. Jacques O'Bready, Mme Violet Mcnab, présidente des Dames Auxiliaires et enfin M. Roland Garand, président de la Légion Canadienne.

La semaine d'appréciation de la jeunesse bat son plein

SHERBROOKE — La semaine d'appréciation de la jeunesse que parainent chaque année les clubs Optimistes du monde entier bat son plein dans le sud du Québec, une région dont la métropole de l'Estrie est le coeur et où oeuvrent 134 de ces organismes qui regroupent 5,632 membres.

"Tout au long de la semaine, nous tentons d'attirer l'attention du public sur la contribution de la jeunesse à l'édification d'une société plus humaine et plus consciente de ses devoirs envers ses membres. Pour atteindre ce but, nous recourons à des moyens adaptés, autant que faire se peut, aux milieux où nous oeuvrons et, si, dans certaines localités, nous nous efforçons d'initier les adolescents aux réalités du monde du travail, dans d'autres endroits, nous nous intéressons à leurs exploits sportifs ou encore à leur apport communautaire", a déclaré M. Fernand Grenier, gouverneur des clubs Optimistes du sud du Québec, un immense district enfermé entre la rivière Richelieu, le fleuve St-Laurent, la ri-

vière Chaudière et la frontière américaine.

M. Grenier qui a affirmé que les clubs Optimistes étaient fort bien placés pour connaître les besoins de la jeunesse et pour comprendre ses aspirations a révélé qu'une initiative tout à fait inédite était sur le point d'être prise par certains clubs dont des membres projettent, avec la collaboration d'organismes tels que les centres de services sociaux, d'accueillir dans leurs foyers, durant une période plus ou moins longue, des adolescents aux prises avec des problèmes familiaux.

"Nous croyons qu'un peu de chaleur humaine ne peut qu'aider ces adolescents à se réconcilier avec la société", a déclaré M. Grenier qui croit que cette initiative, si elle s'avère heureuse, fera bouler de neige.

Le congrès qui, l'an prochain, réunira les délégués des 134 clubs qui oeuvrent dans le sud du Québec, sera tenu à Sherbrooke, le 26, le 27 et le 28 août. Plus de 1,000 personnes y participeront, a révélé M. Grenier.



Dans le cadre de la Semaine d'appréciation de la jeunesse, le club Optimiste du Canton d'Ascot a honoré dernièrement de jeunes coureurs et des gagnants de divers concours de dessins. À l'avant, on remarque Sophie Beaumier et Nathalie Beaumier. Sur l'autre rangée, M. Lionel Sabourin, gouverneur du club Optimiste pour l'année 1983-1984, M. André Beaumier, président Bellevue et enfin M. Michel Dufort, lieutenant-gouverneur de la zone II.

Surplus prévu de 39,926\$ à St-Elie

ST-ELIE D'ORFORD (FG) — La situation financière s'avère fort saine à St-Elie d'Orford, alors que l'administration dirigée par le maire Richard Gingras prévoit, au 31 décembre 1982, un surplus des revenus de l'ordre de 39,926 \$.

Dans le rapport qu'il soumettait à ses contribuables, en vertu de la loi, le maire Gingras estime que les revenus atteindront 865,723 \$ (le montant de 809,903 \$ figurait au budget de 1982) et les dépenses, la somme de 825,797 \$, d'où le surplus attendu.

Quand on regarde la réalité financière avec les prévisions budgétaires, on constate que les revenus ont été le double de ceux anticipés au niveau des 'autres revenus' (mutations, locations, intérêts de placement), soit 52,721 \$, contre 23,500 \$. Au chapitre des 'transferts conditionnels' (subventions), les revenus devraient atteindre, à la fin de l'année, 206,245 \$, contre une prévision de 121,600 \$. Au niveau des dépenses, les coûts ont été plus élevés que ceux prévus, notamment aux chapitres 'urbanisme' et 'machineries et véhicules' et ce, en tout, pour moins de 20,000 \$.

Déjà, pour l'année 1981, la municipalité avait réalisé un surplus réel de 39,749 \$. Et pour l'année 1983, dont on

ne connaît pas encore les données budgétaires, le maire Richard Gingras n'entrevoit aucun projet d'envergure, outre celui de l'assainissement des eaux usées. Si la situation financière de l'année 1983 se porte bien, dit

encore M. Gingras, la municipalité envisage l'achat d'un camion pour remplacer celui datant de 1965, l'aménagement paysager du Centre communautaire et de l'hôtel de ville et l'amélioration des parcs.



Richard Gingras

Infrastructure touristique au mont Mégantic

Début des travaux en décembre si Ottawa répondait rapidement

SCOTSTOWN (MM) — Les responsables du Comité touristique pour le développement de l'infrastructure du mont Mégantic attendent, d'ici quelques semaines, une réponse positive des autorités gouvernementales, ce qui permettrait d'entreprendre les travaux d'aménagement vers le début du mois de décembre.

C'est du moins ce qui ressort d'une entrevue réalisée avec l'un des responsables de ce comité, M. Michel Chrétien.

Selon M. Chrétien, il ne fait maintenant plus de doute que le gouvernement fédéral est intéressé à ce plan de développement.

"Un fonctionnaire du Bureau fédéral du Tourisme m'a contacté dernièrement et m'a demandé de lui soumettre le dossier complet. Ceci me laisse croire que ces contacts résulteront en une réponse positive. Du moins, je l'espère", de lancer M. Chrétien.

Le rapport final, comprenant les cinq phases de développement, sera déposé sous peu sur le bureau du député fédéral de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Claude Tessier. Ce rapport implique des déboursés de l'ordre de 4,7 millions \$ pour la réalisation de toutes les phases de développement.

"Ces phases de développement touchent les six municipalités environnantes du Mont Mégantic. Reste maintenant à savoir si effectivement nous aurons une réponse positive."

Retrait de Scotstown

Une ombre vient cependant se greffer au tableau puisque la municipalité

de Scotstown a décidé, depuis février dernier, de se retirer du comité inter-municipal.

"Ceci est demeuré inconnu jusqu'à ce jour. Nous ne voulions pas trop en



Michel Chrétien

parler pour ne pas que l'on croit que le comité intermunicipal était en train de s'effriter. Il n'en est rien, mais il semble toutefois que les édiles municipaux de Scotstown ne veulent rien savoir du développement touristique."

Une rencontre entre le sous-ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et les membres du Comité inter-municipal se tiendra le 15 novembre prochain.

"Nous verrons alors ce que le gouvernement du Québec entend faire dans ce dossier", de terminer M. Chrétien.

Veaux d'embouche: évolution des critères d'achat plutôt que des prix

— Michel Couture

SAWYERVILLE — Dans le domaine du veau d'embouche, ce sont les critères d'achat qui ont évolué et non les prix.

Voilà ce que constate M. Michel Couture, coordonnateur pour les encans spécialisés de Sawyerville où, tout de même, les prix obtenus cet automne sont supérieurs à la moyenne provinciale. Il reste cependant qu'ils sont inférieurs de .05 à ceux obtenus en 1978.

Fort de 11 encans spécialisés organisés dans la région depuis 1978, le Syndicat des producteurs de boeufs, affilié à la Fédération de l'UPA de Sherbrooke, est en mesure de faire une certaine évaluation. Ainsi, alors qu'en 1978 et 1979, les acheteurs payaient un prix supérieur à la moyenne pour des veaux de moins de 500 livres, la tendance a commencé à se renverser à partir de 1980. Tant et si bien que pour 1982, tous les veaux d'un poids supérieur à 500 livres ont obtenu un prix supérieur à la moyenne de l'encan et ceci s'est répercuté tant chez les producteurs que chez les acheteurs, au niveau de la sélection

de race pouvant répondre à cette caractéristique d'un poids élevé, particulièrement chez les mâles.

M. Couture note en outre que les races les plus en demande actuellement pour les acheteurs sont les Charolais et Cimentals, alors que le Hereford était la race la plus produite en région il y a quelques années à peine.

Au niveau des prix, en 1982, les deux encans de Sawyerville, qui ont vu passer un total de 2,365 têtes, affichaient une moyenne de 77.26\$, comparativement à la moyenne provinciale de 73.59\$. "L'uniformité du classement des animaux a été à maintes reprises répétée par les acheteurs; ce qui est sans doute une raison de cette différence avec la moyenne provinciale", rajoute M. Couture.

"Les producteurs, a-t-il conclu, peuvent être fiers de la qualité de leur bétail et de leurs encans en région, mais on comprendra qu'ils ne sont pas nécessairement tout à fait heureux de la conjoncture des prix; ce qui ne dépend cependant pas d'une région hautement productive comme la nôtre."

Jardins publics à Windsor

WINDSOR (CC) — Les citoyens de Windsor pourraient compter dès le printemps prochain d'un espace pour cultiver leurs légumes.

En effet, la ville de Windsor aurait accepté, verbalement, de prêter, au Comité d'embellissement, les terrains expropriés de la rue Brunneau.

Selon le promoteur du projet, M. Jean Nault, une centaine de jardin potager pourrait être cultivé. "Ces jardins sont une nécessité pour les citoyens. La plupart des contribuables ne possède pas l'espace nécessaire pour cultiver un jardin et n'ont pas les moyens de louer un terrain à l'extérieur de la ville."

Les coûts de location seraient très minimes et serviraient à couvrir les frais élémentaires tel

que le premier labourage "puisqu'on com-

mence dans le champ", souligne M. Nault.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES
du
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE
SHERBROOKE ET SES ENVIRONS:
Lundi le 29 novembre à 19h30
Au sous-sol de l'église Immaculée-Conception
1085, Boul. Alexandre, Sherbrooke

ASBESTOS:
Mardi le 30 novembre à 19h30
au sous-sol de l'église St-Isaac Jogues
425, rue Chassé, Asbestos

LAC MÉGANTIC:
Mercredi le 1er décembre à 19h30
au sous-sol de la Caisse Populaire Ste-Agnès
4749 rue Laval, Lac Mégantic

MAGOG:
Jeudi le 2 décembre à 19h30
Centre Communautaire
95, rue Merry nord, Magog

Herbier vivant à Scotstown

SCOTSTOWN (MM) — Afin d'illustrer de façon vivante le contenu des livres traitant des différents arbres, arbustes et des différentes plantes que l'on retrouve dans la région de Lac-Mégantic, un herbier vivant a été conçu à Scotstown, permettant ainsi aux amateurs de la nature de cette région de prendre un contact direct avec cette flore diversifiée.

Etant la réalisation de M. Michel Chrétien, un véritable amateur de la nature, cet herbier vivant pourrait éventuellement servir aux clubs de jeunes naturalistes de toute la région.

"Effectivement, je crois que les personnes qui s'intéressent ou encore qui étudient la flore pourront venir voir cet herbier vivant et ainsi être à même de constater la richesse de cette flore", de dire M. Chrétien.

Cet herbier vivant regroupe, en pleine saison estivale, de multiples

spécimens d'arbres et d'arbustes les plus représentatifs de la région.

"Nous désirons aussi répertorier tous les types de fougères. Et même si nous n'en étions qu'à une première expérience, je puis dire que cette année il ne nous manquait que trois ou quatre spécimens pour détenir l'ensemble des plantes retrouvées dans la région", d'affirmer M. Chrétien.

La réalisation de cet herbier vivant était de plus prévu dans le plan de développement touristique de la région. "Mais il a été réalisé un peu avant que prévu."

Le responsable de l'herbier estime que de 350 à 500 spécimens seront à être intégrés dans le jardin. "Je crois qu'ainsi, la vue ou la perception des gens qui verront cet herbier sera modifiée. Du moins, lorsqu'ils entreront dans un boisé, ils n'examineront pas du même oeil la flore après avoir découvert l'herbier."

Vol de meubles dans des chalets

WEEDON (YR) — Les limiers du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec enquêtent sur un important vol de meubles, perpétré sur le chemin Picard, à St-Adrien.

Il s'agit en effet d'un vol sélectif, où les voleurs, après avoir pénétré par effraction dans quatre chalets voisins, n'ont rien touché d'autres que des meubles bien choisis.

La valeur totale des meubles volés atteint 3,900 \$.

Par ailleurs, toujours sur le territoire du détachement de Weedon de la SQ, des dommages importants, totalisant plusieurs centaines de dollars, ont été causés à un chalet du chemin du Bassin sud, à Dudswell. Ce chalet est situé tout près du barrage hydroélectrique de Westbury.

Un chasseur malaisant a tiré une dizaine de coups de feu dans les murs extérieurs de la bâtisse.

Bromptonville favorise toujours "l'achat chez nous"

BROMPTONVILLE (FG) — Le maire Clément Nault a vivement réaffirmé la politique de son conseil à l'effet de favoriser en premier lieu, dans la mesure du possible, biens et services produits à Bromptonville.

Le débat, enflammé par moment, a pris fin alors que le maire de Bromptonville, M. Clément Nault, a fait valoir qu'en 1982, le plaignant

a obtenu des contrats de la ville pour un montant de 2,309,99 \$. "Je ne pense pas que la ville a détruit le principe d'encourager les entrepreneurs de chez nous pour seulement ce deux heures de travail. Le principe d'encouragement et d'achat de biens et de services de chez nous continuera d'être favorisé", a-t-il conclu.

LENOXVILLE
STATIONNEMENT LA NUIT
DU 15 NOVEMBRE 1982 AU 15 AVRIL 1983

Le stationnement de nuit dans les RUES EST PROHIBÉ de minuit à 6 h a.m. pendant les mois d'hiver afin de faciliter l'enlèvement de la neige.

Il est aussi défendu de jeter la neige des propriétés privées dans les rues ou tout autre endroit public.

CHEF DE POLICE VILLE DE LENOXVILLE

PROCUREZ-VOUS UNE VOITURE

LADA

NEUVE A UN PRIX MOINS ELEVE QUE CELUI D'UN VEHICULE USAGE.

LADA 1982 NEUVE \$4 698

(TRANSPORT ET PREPARATION, RADIAL EN SUS) AVEC GARANTIE 36 MOIS OU 80,000 KM

C'EST PAS BEAUCOUP POUR BEAUCOUP D'EQUIPEMENTS!
4 portes, intérieur spacieux pour 5 passagers, moteur 4 cylindres 83 ch à arbre à cames en tête, servofrein, frein à disque de 10 po à l'avant, sièges baquets inclinables, capotage en velours, accoudoir central escamotable, compte-tours, montre électrique, coffre à bagages de 10.7 pi³ avec lampe.

LA MAISON DE L'AUTO RH
Concessionnaire Lada INC.
4384, Boul. Bourque, Rock Forest 584-0777

la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Édifice à logements incendié à Black-Lake: 15 personnes sur le pavé

BLACK-LAKE (PS) — Un incendie survenu dans une résidence multifamiliale de Black-Lake a jeté sur le pavé une quinzaine de personnes.

En effet, les sapeurs ont été appelés à circonscrire l'élément destructeur qui s'était déclaré au 196 de la rue St-Désiré à Black-Lake.

Il s'agit de trois maisons démolies à cet endroit et qui ont été reliées de façon à ne faire maintenant qu'une seule unité de neuf logements.

Le feu a pris naissance au sous-sol de la bâtisse et s'est rapidement propagé à la toiture en passant de chaque côté de l'escalier central. L'alerte a été donnée vers les 13h15 et les quelque 15 pompiers volontaires de Black-Lake ont combattu l'ennemi durant près de dix heures avant de pouvoir le contrôler. Les pompiers ont

éprouvé de grandes difficultés par le fait qu'une nouvelle toiture recouvrait les anciennes toitures des trois maisons de sorte que le feu courrait facilement dans l'entretoit.

Quatre des neuf logements étaient habités au moment du sinistre. Tous les logements ont été lourdement endommagés par l'eau et la fumée de sorte que la bâtisse et son contenu sont considérés comme une perte totale. L'évaluation municipale était de 70,200 \$ pour l'édifice.

Les autorités policières de Black-Lake ne rapportent aucun blessé en rapport avec cet incendie. La cause n'a pas encore été déterminée.



Cette maison de neuf logements a été lourdement endommagée par le feu, l'eau et la fumée. Cet incendie a jeté une quinzaine de personnes sur le pavé à Black-Lake. (Photo Le Tribune par Thetford-Mines)

Déneigement: maintenir la qualité en dépensant le moins possible

THETFORD-MINES (PS) — A la veille de la saison hivernale qui amènera son cortège de neige, de pluie et de vent, les dirigeants de la ville de Thetford-Mines ont cru nécessaire de faire connaître immédiatement les grands principes qui guideront les préposés aux opérations de déneigement des quelque 69 milles de rues et près d'une quinzaine de milles de trottoirs.

Malgré des compressions budgétaires, qui obligent à faire des choix difficiles mais devenus nécessaires, la ville entend fournir une qualité de services nécessaires pour la poursuite de ces activités mais qui sera directement proportionnelle aux sommes d'argent investies.

Depuis quelques années, la ville essaie de respecter divers principes de

fonctionnement lors des opérations de déneigement: les artères principales doivent rester ouvertes le plus longtemps possible; lors des opérations de grattage et de ramassage, la priorité est attribuée aux artères principales et suivront après les rues secondaires; les opérations de grattage ont priorité sur celles du ramassage de la neige et du déblaiement des trottoirs; après vérification, c'est le contremaître qui déclenche les opérations de grattage; une rationalisation sera apportée afin de limiter le plus de temps supplémentaire et l'utilisation des équipements.

Mentalité à changer

La population a été habituée à des opérations continues de ramassage

dans tout un quartier mais les dirigeants municipaux croient que la rationalisation des services les oblige à contredire cette mentalité et à faire place à de nouvelles méthodes mettant en place l'application de principes logiques mais discriminatoires pour une certaine partie de la population.

Le rôle premier de l'enlèvement de la neige n'est pas d'exempter ou de diminuer le travail du nettoyage des entrées privées par le particulier mais de permettre une circulation plus facile, un stationnement plus adéquat et de faciliter l'exécution de l'opération grattage.

Afin de réaliser une économie appréciable, la ville a prévu le soufflage libre de la neige dans certains quartiers qui se prêtent à cette opération.

D'ailleurs, au seul item du transport de la neige, les contraintes budgétaires obligent les dirigeants municipaux à prévoir un montant de 90,000 \$ en 1983 alors qu'il se chiffrait auparavant à 160,000 \$. Cette opération de soufflage libre permet, entre autre, d'élargir rapidement des rues après des précipitations sans avoir besoin de recourir à la location d'unités de camions de transporteurs privés.

Le travail de déblaiement de la neige à Thetford-Mines est partagé entre un entrepreneur privé et le service municipal des Travaux publics. La ville gratte environ 30 milles de rues au centre-ville et dans le secteur Notre-Dame, en plus des trottoirs, alors que l'entrepreneur est responsable des 39 autres milles de rues dans les différents secteurs du territoire.

Glanures thetfordoises

Institut canadien des mines

THETFORD-MINES — L'Institut canadien des mines et de la métallurgie tiendra son assemblée générale annuelle à Thetford-Mines vendredi le 19 novembre courant à l'école polyvalente. En plus de la lecture des rapports des différents comités et des élections, l'ordre du jour de cette rencontre prévoit la remise d'une bourse de

400 \$ à un étudiant de la région de l'Amiante, du secteur des mines ou de la métallurgie, qui s'est particulièrement distingué quant à sa personnalité et ses notes académiques. Il sera aussi question d'un projet en éducation visant à former les jeunes. Cette réunion sera suivie d'une partie d'huitres.

Pavillon 70

Les dirigeants du CEGEP de Thetford-Mines pourront continuer à opérer le Pavillon 70 démolit en 1970. Le Pavillon 70 devait être démolit après les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'institution mais le ministère de l'Éducation vient de donner l'au-

torisation de le conserver. Cette bâtisse, qui abrite le Musée minéralogique et minier de la région, est utilisée à des fins récréatives, sportives et académiques. La direction du CEGEP pourra maintenant élaborer des projets à long terme.

Après une longue assemblée des producteurs de volailles

Principe des encans de quotas de production accepté

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — A la suite d'une longue assemblée passablement animée, les producteurs de volaille du Québec ont, par une faible majorité, accepté hier à Drummondville, la tenue d'encans de quotas de production,

comme cela se fait dans la production laitière.

Le vote a été serré: 99 producteurs ont voté en faveur et 86 contre. Deux votes ont été déclarés nuls. Selon les dirigeants de la Fédération des producteurs de volaille, il s'agissait de loin l'une des plus considérables as-

semblées de cette fédération, en terme de participation des membres.

Ces encans visent à éliminer la spéculation actuelle qui se fait dans les quotas de volailles: ils sont achetés présentement en marché libre par des meuniers, des couvoisseurs ou des propriétaires d'abattoirs et ensuite loués à des producteurs.

La vente à l'encan rendra disponibles à tous les producteurs les quotas à vendre dans chacune des zones de production. Jusqu'à maintenant, il était difficile, disent les producteurs, de savoir si le quota d'un producteur était à vendre. Quelques individus réussissaient à se les approprier et les mettaient en location.

La mise sur pied d'un système d'encans de quotas donnera maintenant une chance égale à tous les producteurs d'en acquérir et d'augmenter l'efficacité de leur élevage. De plus, ceci permettra aux éleveurs d'identifier les acheteurs. Finalement, en limitant la quantité qu'un producteur peut acheter, on favorisera l'acqui-

sition de quotas au plus grand nombre possible de producteurs.

Pendant plusieurs heures, les producteurs ont discuté et voté sur les détails de la mise sur pied de ce système d'encans. Ces encans seront destinés aux éleveurs de poulets de grill, de gros poulets et de dindons.

Tourisme et histoire font bon ménage

DRUMMONDVILLE — Dans la région 04, c'est à Drummondville qu'on a pu concilier avec le plus de succès histoire et tourisme, grâce à la réalisation de projets importants comme le Domaine et le Manoir Trent, ainsi que le Village Québécois d'antan.

Selon M. Normand Ferrier Le Clerc, directeur général de la conférence régionale Histoire et Tourisme, un organisme original, Drummondville a pris plusieurs longueurs d'avance sur les autres localités de la région 04 dans l'application concrète de l'histoire pour des activités touristiques.

A Drummondville, dit M. Ferrier Le Clerc, on a trouvé des ressources patrimoniales et on les a exploitées pour en faire des valeurs touristiques sûres. C'est la première réalisation du genre et d'une telle importance dans la région administrative 04.

Pour M. Le Clerc, on trouve de très nombreuses ressources dans la région 04, mais le malheur, c'est qu'elles ne sont pas exploitées du tout ou insuffisamment exploitées. Il a mentionné l'histoire du textile à Drummondville comme exemple.

L'éducation a un rôle important dans l'économie

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — L'éducation a-t-elle une place dans l'économie d'une région? A première vue, son rôle économique n'apparaît pas de prime importance, mais, en y regardant de plus près, il est plus considérable qu'on ne le croit généralement.

Pour M. Jean-Yves Desjardins, responsable du comité d'éducation dans le projet du mini-sommet de la fin de novembre, de nombreux et importants points d'intérêt peuvent être signalés

dans les relations entre l'éducation et l'économie.

D'ailleurs, lors du mini-sommet, le comité se propose de présenter plusieurs recommandations, dont certaines surprendront les participants.

Parmi les plus importantes, on a cherché à établir un lien plus marqué entre l'éducation et le travail, surtout dans la formation professionnelle et dans l'information industrielle en milieu scolaire. De plus, le comité s'est rendu compte que, au niveau collégial, l'enseignement professionnel à

Drummondville est sous-développé. Autres constatations troublantes: l'absence d'école anglaise à Drummondville provoque un impact négatif très considérable sur l'implantation éventuelle d'industries étrangères.

Jusqu'à maintenant, le comité d'éducation a identifié et comptabilisé les ressources économiques de l'éducation, comme le nombre de personnes qui travaillent dans ce service à tous les niveaux, les ressources matérielles (édifices, terrains, meubles) et les ressources financières (subven-

tions, revenus de taxation). Le comité a depuis identifié les activités économiques générées par les institutions d'enseignement et leur impact dans le milieu.

Les recommandations proposées feront le tour des problèmes économiques originant du monde scolaire et présenteront des éléments de solutions. On sait déjà qu'il y sera question de l'information industrielle en milieu scolaire, de la formation professionnelle et de l'enseignement élémentaire en langue anglaise.

La UTEX fermée officiellement dès lundi

par Doris Giroux

VICTORIAVILLE — On le savait depuis déjà trois mois, mais jusqu'à la fin on a espéré une volte-face de la compagnie. Il n'en est rien. La Utex ferme ses portes tel qu'annoncé dans l'avis transmis aux employés à leur retour de vacances, en août dernier.

La nouvelle a été confirmée hier par le président du syndicat des employés du vêtement (CSD) M. Laurent Rivard, au cours d'une entrevue qu'il accordait à La Tribune.

Fraude fiscale: accusé acquitté

ARTHABASKA (DG) — Au terme d'un procès qui a duré six jours, M. Henry Rouillard de Victoriaville a été acquitté de l'accusation d'avoir omis de déclarer à Revenu Canada des revenus de 33,528,36 \$ provenant de ventes de terrains effectuées de 1974 à 1979.

Au cours du procès, qui se déroulait au palais de justice d'Arthabaska, à la cour des sessions de la paix devant le juge Anatole Corriveau, un expert fiscal pour la défense est venu détruire l'accusation portée par Revenu Canada Impôt.

L'agonie de la Utex aura duré trois mois. Petit à petit la direction a mis à pied ses 350 employés. Hier, il en restait tout juste une vingtaine de telle sorte que l'entreprise sera définitivement fermée lundi prochain, soit le 15 novembre. Malgré cette fermeture à son usine des Bois-Francs la Utex continuera ses opérations à Montréal.

M. Rivard a confirmé que la situation présente est critique. "A la CSD nous avons mis sur pied un comité de main-d'oeuvre pour essayer de replacer nos membres. Mais pour être

franc, il s'agit quasiment d'un comité fantôme. Il n'y a pas de travail disponible".

Le président du syndicat a également déploré qu'une certaine apathie

Colloque sur les soins palliatifs

VICTORIAVILLE (DG) — C'est en fin de semaine que se tiendra à Victoriaville le premier colloque sur les soins palliatifs dans la région 04.

Ce colloque vise à approfondir nos concepts "vie et mort" afin de mieux répondre aux multiples besoins des malades en phase terminale ainsi qu'à leur famille. De plus, ces assises seront l'occasion de discuter des problèmes communs.

Organisé conjointement par l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le Service d'éducation aux adultes du CEGEP de Victoriaville et le Centre hospitalier des Bois-Francs avec la participation du service des soins palliatifs de l'Hôpital Victoria de Montréal et du Conseil régional de la santé et des services sociaux de Trois-Rivières, ce colloque correspond à une préoccupation sans cesse croissante des intervenants de la santé, de services sociaux et de l'enseignement concernant cette problématique.

se glisse graduellement chez les anciens employés de la Rubin et de la Utex. "On sent de plus en plus que les gens se résignent à leur sort".

Toutefois, pour plusieurs le réveil

Médecins, infirmiers(es), infirmier(s)-auxiliaires, praticiens sociaux, thérapeutes, aumôniers, bénévoles, administrateurs des établissements de santé de services sociaux ainsi que les étudiants(es) et professeurs d'enseignement sont invités à participer à ce colloque.

Le nombre d'inscription a été fixé à 300 personnes et les assises se dérouleront au CEGEP de Victoriaville.

Les thèmes développés lors des conférences seront: les soins palliatifs: une réponse à des besoins, le soulagement de la douleur totale, l'approche multidisciplinaire, les soins palliatifs: considération d'ordre éthique, le malade en phase terminale face aux questions métaphysiques ou spirituelles, les problèmes de la famille du malade en phase terminale et le deuil et les intervenants et le stress.

sera terrible à la fin de la période de chômage. Pour les anciens employés de la Rubin les prestations de chômage prendront fin en janvier, février et mars 1983. Après il restera l'aide sociale et là encore, les normes d'admissibilité sont très sévères.

A ce sujet, M. Rivard rappelle que les syndiqués de la Rubin et de la Utex ont travaillé toute leur vie à petit salaire et que c'est de peine et de misère qu'ils ont mis de côté un peu d'argent en prévision de leur retraite. Or, pour être admissible à l'aide sociale il faudra qu'ils épuisent leur épargne. C'est injuste.

C'est un autre point sur lequel le

syndicat continuera de faire des représentations en plus de s'occuper de la pré-retraite et de garder l'oreille ouverte à des projets de relance.

M. Rivard a souligné que le syndicat du vêtement qui regroupait les employés de la Rubin et de la Utex fonctionnera tant et aussi longtemps qu'il aura des fonds à sa disposition et que les membres acquitteront la cotisation mensuelle de 50 cents pour la caisse mortuaire.

Le paiement de cette cotisation symbolique permet aux membres de bénéficier d'une assurance-maladie et également d'un dépannage advenant un décès.

Gilles Lamontagne à Victoriaville

VICTORIAVILLE — Le ministre de la Défense nationale du Canada et responsable de l'Expansion économique industrielle pour le Québec, M. Gilles Lamontagne, est à Victoriaville aujourd'hui pour annoncer, semblait-il, des projets qui seraient financés par l'Office canadien pour un renouveau industriel, dans le cadre de la désignation de la région des Bois-Francs zone spéciale.

M. Lamontagne sera reçu par le

président de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, M. Richard Côté.

La visite du ministre Lamontagne coïncidera avec la présentation d'une étude sur la situation économique des Bois-Francs, commandée par la Corporation de développement économique des Bois-Francs à la firme Charrette, Hawey et associés, et financée par l'OCRI.

CHLT TV
 La petite maison dans la prairie; lundi 19 h 30
 82519-2



À TÉLÉ 7

**DU LUNDI
AU VENDREDI
12h15**

**DU LUNDI
AU VENDREDI
18h00**

**DU LUNDI
AU VENDREDI
22h52**

**SAMEDI
ET DIMANCHE
17h45**



la tribune — arts et divertissements

Un nouvel outil pour les animateurs en théâtre

Par Pierrette Roy

SHERBROOKE — Les personnes qui travaillent avec des groupes de non-spécialistes à monter des spectacles en théâtre bénéficient désormais d'un nouvel

outil pour les aider dans leur démarche, un ouvrage intitulé *Les rôles de l'animateur et de l'animatrice de théâtre* qui vient d'être publié dans les Cahiers d'études littéraires et culturelles.

Unique en son genre puisqu'encore personne

ne s'était attaqué à préciser ce secteur d'intervention relativement nouveau, cet ouvrage a été écrit par un professeur à l'Option-théâtre du département d'Études françaises de l'Université de Sherbrooke, Hervé Dupuis, et constitue le premier volet

d'une trilogie qui portera sur la question.

Pour une connaissance empirique

"C'est le travail que j'effectue depuis plusieurs années à l'Option-théâtre qui m'a amené à

compléter de formation en animation théâtre mais je le conçois comme un instrument pour ceux et celles qui sont pris dans la pratique, qui désirent prendre conscience de leur rôle, de leur tâche et qui désirent s'améliorer, note l'auteur. Il pourrait constituer une sorte de formation d'appoint."

De plus, Hervé Dupuis veut rendre compte à travers son volume de l'existence d'une réalité dans le monde du théâtre, réalité qui ne s'appelle ni théâtre de répertoire, ni théâtre de recherche mais théâtre d'animation.

Or, une méthode d'analyse d'aide développée par le psychologue et professeur à l'Université de Sherbrooke Yves St-Arnaud a constitué la base du travail du professeur puisqu'il en a appliqué la grille d'analyse au secteur théâtre: il a enregistré quinze animateurs travaillant avec les groupes et a analysé le mot à mot de chacune de leurs interventions pour dégager ensuite un modèle théorique qui constitue le reflet de ce que pourrait être un animateur ou une animatrice en théâtre.

Une formation d'appoint "Mon ouvrage ne remplace pas un cours

Différemment des deux autres types de théâtre, le théâtre d'animation s'adresse au plus grand nombre de gens possible, note M. Dupuis; il est proche de la réalité de ceux qui le font et il est porteur d'un changement social et progressiste. C'est là sa plus grande fonction.

Le deuxième volet de la trilogie sur lequel Hervé Dupuis a déjà commencé à travailler a pour sujet l'auto-animation ou ce qui se pas-

se lorsqu'un groupe décide de ne pas recourir à un animateur.

groupes travaillant avec la formule d'auto-animation.

Le but de l'ouvrage sera de rendre le fonctionnement des troupes de théâtre encore plus efficace et nécessitera à l'auteur l'audition de 25

Enfin, le troisième volet qui sera publié dans quelques années portera sur l'ensemble du phénomène d'animation du grand public.

La TVHD prête à envahir le monde, mais c'est cher

OTTAWA (PC) — Imaginez un instant que votre téléviseur vous présente des images aussi claires qu'un film en 35 mm. La technologie est là et n'attend que le moment d'envahir votre foyer.

Imaginez maintenant qu'il vous faut déboursier le double du prix pour un appareil de télévision et que l'industrie de la télévision se voit dans l'obligation de modifier tout son équipement pour s'adapter à cette nouvelle technologie et vous comprendrez pourquoi personne n'a encore pris le mors aux dents pour lancer sur le marché la télévision à haute définition (TVHD).

La TVHD, déjà entrée dans les mœurs des Japonais, est prête à envahir le reste du monde.

Et l'industrie voit dans la TVHD le développement le plus important à se produire dans ce domaine depuis l'avènement de la TV en couleur, il y a une vingtaine d'années.

Néanmoins, les sceptiques sont fort nombreux à s'interroger. En avons-nous vraiment besoin? L'accepterons-nous et serons-nous disposés à en payer le prix? Voilà autant de questions qui, pour le moment, demeurent sans réponse.

Les appareils de télévision nord-américains

obtiennent des images en utilisant 525 lignes horizontales. Or la TVHD en utilise plus de 1.000 et, de ce fait, transmet des images beaucoup plus précises.

Et, comme tout ce qui est nouveau, ça coûte cher. Pour deux fois la qualité, vous devrez vraisemblablement payer deux fois le prix.

"Selon les standards mondiaux, votre télévision est très rudimentai-

re, très primitive", affirme Takashi Fujio, l'un des cerveaux derrière la technologie de la TVHD au pays du soleil levant.

"Les images ne sont pas aussi bonnes qu'elles pourraient l'être. Vous avez besoin de quelque chose de mieux."

Or, les officiels nord-américains n'en sont pas convaincus. Quelque 150 experts ont participé à Ottawa à un symposium organisé par les autorités fédérales pour examiner la TVHD et les participants en sont repartis mieux informés mais encore incertains.



Hervé Dupuis (Photo La Tribune par Claude Poulin)

travailler sur le sujet, note le professeur-auteur. Car nous tentons de former depuis quel-

CLUB SPORTIF DE SHERBROOKE
L'orchestre
PUNCH
Musique populaire
Salles pour réceptions, noces, showers, etc.
PROGRAMME D'AMATEURS TOUS LES VENDREDIS SOIR
2426 King O., Sherbrooke
Rés.: 569-5445

En grande vedette
Vendredi et samedi 5 et 6 novembre
CARROUSELS COUNTRY RIDERS
HOTEL BROMPTON
2 St-Joseph, Bromptonville
846-2715

Le Pigeonnier présente:
"TILL L'ESPIÈGLE"
de et avec Gabriel Arcand du Groupe de la veillée de Montréal
Du 14 au 21 novembre à 21:00
BILLETS: \$7.00 et \$5.00 (étudiants)
Le Pigeonnier, au centre-ville, 138 Wellington nord
Informations et réservations: 564-2060

O'KEEFE présente
FRANK MARINO et MAHOGANY RUSH
TOURNEE JUGGERNAUT '82
LUNDI, 15 NOV. - 20 h 30
En collaboration avec 9 CROSBY et CMO MF/100.1

LA PLACE D'ART ESTRIE
53, Wellington nord
Billets en vente au guichet, du lundi au samedi.

EN PRIMEUR
L'Homme Étalon
AUCUNE NE LUI RESISTE
18 ANS Adultes
PLUS **CONFESSIONS ÉROTIQUES**
Cinéma CAPRI
63 rue KING Ouest 566-0330
HORAIRE: 6.45 - 7.35 - 8.30 - 9.25

un beau livre, UN GRAND FILM!
"le chef-d'œuvre classique de la littérature érotique"
5ième semaine
L'Amant de Lady Chatterley
SYLVIA KRISTEL JUST JAECKIN
DUO SUR CANAPÉ

BELVEDERE Tél.: 562-3969 7h
UNE EXPLOSION DE RIRE!
TAIS-TOI QUAND TU PARLES
ALDO MACCIONE
2e film "LES DECHAINES DE LA ROUTE" 8h40
BELVEDERE 2 Tél.: 562-3969 14 ans
MAISON DU LAC 9h05 **AMOUR INFINI** 7h.

Le Pigeonnier présente:
"TRANSVIVANCE OU MARLIN ET LA BÊTE À SEPT TÊTES"
avec Claude Lemieux du Groupe de la veillée de Montréal
Du 10 au 13 novembre à 21:00
BILLETS: en soirée \$7.00 et \$5.00 (étudiants)
Les 13 et 14 novembre
BILLETS: en après-midi \$5.00 et \$2.00 (enfants)
Le Pigeonnier, au centre-ville, 138 Wellington nord
Informations et réservations: 564-2060

13^e anniversaire
de L'Opus
INVITATION SPECIALE aux anciens et nouveaux clients.
RETROSPECTIVE 13 DERNIÈRES ANNÉES
ET AVANT-GOUT DE LA 14^e
SAMEDI, 13 NOVEMBRE de 18h à 3h
DIMANCHE, 14 NOVEMBRE grand RALLYE AUTOMOBILE 1er départ, 13 heures
248, Dufferin Sherbrooke 562-6638

Une invitation au vernissage des expositions
FRANCINE SIMONIN, OEUVRES RÉCENTES
et FRANK MAYRS, À LA CROISÉE DES CHEMINS
le vendredi 12 novembre 1982 de 18h à 20h
CENTRE CULTUREL UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64, Merry nord Magog
PRÉSENTE
Ven. et sam., le 13 novembre
ALAIN LAMONTAGNE
et ses musiciens \$750
Les 18, 19, 20 nov.
"Souffrance que j'ai du fun"
avec André Montmorency
Réservations: 847-0470
250 sièges seulement.
Billets en vente au Café aux livres 66 Alexandre, Sherbrooke et au Vieux Clocher, Magog

Spectacles Laurentide
UNE PRÉSENTATION DE KEBEC SPEC — GUY LATRAVERSE
BRASIL TROPICAL
le carnaval de rio sur scène
Des filles belles et des gars bâtis comme des dieux dansent, jusqu'à en perdre le souffle, la Samba.
Collaboration spéciale de **RADIO CHL 63** et **TELE 2**
Quarante personnes sur scène: danseurs, chanteurs et musiciens. Des costumes éblouissants. Toutes les couleurs et le soleil du Brésil.
LES MARDI et MERCREDI - 16 et 17 NOVEMBRE à 20 h.
Billets en vente au guichet de la Place d'Art Estrie seulement.
PLACE D'ART ESTRIE INC.
53 WELLINGTON N., SHERBROOKE
INFORMATIONS: 566-8114

Premier concours d'affiches du Salon du livre de l'Estrie

SHERBROOKE (PR) — Le conseil d'administration du Salon du livre de l'Estrie lance à compter d'aujourd'hui, son premier concours d'affiches.

Par ce concours, les autorités du Salon entendent élargir au plus grand nombre de producteurs graphiques la possibilité de

faire valoir leurs talents, veulent créer un intérêt pour le secteur littéraire dans le milieu artistique et promouvoir

le Salon du livre de l'Estrie.

De plus, cette activité veut amorcer déjà la préparation d'un événement auquel on veut donner une envergure jamais égalée à l'occasion de sa cinquième édition qui se déroulera du 12 au 16 octobre 1983.

Affiche et thème

Ouvert jusqu'au 31 janvier 1983, 17 heures, le concours vise non seulement à trouver une affiche pour la cinquième édition du Salon mais aussi un thème, une idée générale qui devra évoquer le 5e anniversaire du Salon. Les créations devront utiliser comme élément

majeur le sigle du Salon du livre.

Pour participer au Concours, il faut être âgé de 18 ans et plus et produire une affiche de format 42 X 62 cm qui sera une création originale. Il devra trouver un thème qui pourrait devenir celui du salon 1983. On peut participer autant de fois qu'on le désire et on peut aussi reprendre le même thème pour différents projets d'affiches.


On doit faire parvenir le tout avec son nom, adresse et numéro de téléphone à Concours d'affiches du Salon du livre de l'Estrie, 143 rue des Mésanges, Saint-Elie d'Orford, JOB 2S0.

Le Salon se réserve le droit d'apposer à l'affiche primée un thème soumis par une autre personne. Les oeuvres seront soumises à un jury formé de trois personnes dont deux du conseil d'administra-

tion du Salon et un professionnel, et le nom du gagnant ou de la gagnante sera annoncé le vendredi, 18 février.

Une bourse de 400 \$ sera accordée au créateur de l'affiche primée et une de 100 \$ ira à l'auteur du thème.

Jamais un film n'aura suscité autant d'émotions et d'admiration!



E.T.
THE EXTRA-TERRESTRIAL

version anglaise

Cinéma CAPITOL
58 King est

Horaire:
7h. - 9h.30

Au département d'études françaises

Lancement collectif

SHERBROOKE — Le département d'études françaises de la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke a procédé hier au lancement collectif de six ouvrages rédigés par des professeurs du département.

Dupuis, professeur à l'Option-théâtre, offre l'ouvrage Les rôles de l'animateur et de l'animatrice de théâtre alors que dans le domaine de la linguistique, le professeur Normand

Beauchemin présente le Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé du Québec. Un dernier ouvrage, Concordance du corpus de l'Estrie, a également été lancé.

On retrouve d'abord, dans le domaine des études littéraires, l'ouvrage Réception critique de textes littéraires québécois publié sous la direction du professeur Richard Giguère dans les Cahiers d'études littéraires et culturelles et, dans la même publication, L'arbitraire culturel du professeur Robert Giroux.

Toujours dans les Cahiers d'études littéraires et culturelles, Hervé

Menu artistique

Ce soir, à 20 heures 30, au Centre culturel de Drummondville, comédie dramatique Deux à dos, avec Pierre Thériault et Louise Turcot.

Ce soir (et jusqu'à dimanche inclusivement), à la Place d'art Estrie (rue Wellington), présentation de la pièce Broue avec Marcel Gauthier, Michel Côté et Marc Messier.

Ce soir, à 20 h 30, à la salle Maurice-O'Bready, spectacle du groupe Bill intitulé "Bill: Alimentaire". Sur scène Jean-François William et Serge Laporte accompagnés d'Estelle Ethier aux claviers, Michel Dion à la basse et Michel Bernard à la batterie.

Ce soir et demain soir, à 20 h 30, au théâtre Le Vieux Clocher de Magog, spectacle de l'harmoniste-tapeur-de-pieds Alain Lamontagne accompagné de deux musiciens, Jean-Gabriel Comeau au violon, et Michel Donato à la contrebasse.

Ce soir (et jusqu'à dimanche inclusivement), à 21 heures, à la salle Le Pigeonnier (138 rue Wellington nord), spectacle offert par Claude Lemieux du groupe de la Veillée de Montréal intitulé Transvance ou Marlin et la bête à sept têtes; ce spectacle s'adresse autant aux adultes qu'aux enfants de neuf ans et plus.

DANSE Tous les vendredis et samedis du mois de novembre, avec L'ORCHESTRE "Le Monde" au **MOTEL DES CANTONS** Sawyerville 889-2968

DISCO Tous les samedis du mois de novembre avec Michel Veilleux. Dimanche, 14 nov.: **TOURNOI DE "FOUINE"** **MOTEL CARROUSEL** Enr. Ste-Marguerite 877-2127

Vous êtes déprimé?
Venez rencontrer **MATANTE ALYS**
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

Pour rire, giguer, danser, chanter, taper dans les mains.

A LA BOITE D'ANIMATION AUX TROUBADOURS
(Anciennement Les Pierrots) nouvelle administration
2160 King ouest, Sherbrooke

Cinéma maison

En fin de semaine, regardez dans l'intimité de votre foyer les plus récents films vidéo.

FILMS PROPOSES: VOYAGE ÉROTIQUE DE DEUX SUEDOISES PEACH FUZZ

NOUS LOUONS LES FILMS ET LES APPAREILS VIDEO SE RACCORDANT À TOUT TELECOULEUR. **VIDEOTECH**
569-9963-910, King ouest, Sherbrooke
Service spécial pour les clients de l'extérieur de Sherbrooke.

LA GALERIE D'ART
LES PEINTRES CONTEMPORAINS

vous invite au vernissage des oeuvres récentes des artistes peintres

CHARLES BEGIN
PAULINE MORIN GALIBOIS

le dimanche, 14 novembre 1982 de 14h à 17h

Un vin sera servi.

Lise et Martial Charbonneau seront vos hôtes.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 novembre 1982.
1508, King ouest, Sherbrooke, (819) 563-1866

POUR 4 JOURS SEULEMENT
EXPOSITION - VENTE DE TABLEAUX

HOLIDAY INN, 3535, King ouest SHERBROOKE

Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14, lundi 15 novembre, de 12h30 à 22h30 sans interruption.

Oeuvres de: Jeannine Atala, Laurent Brunet, Bruno Côté, Aldo Cusan, Paul Delormoz, Jean Dejourn, James Halpin, Francisco Iacurto, RCA, Marie-Jeanne Essertaise, Jeanne d'Arc LeClerc, Paul-Emile Lemieux, Albert Rousseau, René Richard, RCA, Adam Sherriff Scott, RCA, Gordon Pfeiffer, Clémence St-Laurent, Pierre Tabouillet.

Cette annonce tient lieu d'invitation personnelle

HUGUES DE LA ROCHE & ASSOCIES
Courtiers en tableaux
LES JARDINS DE COULONGE, 1500 BEAU-LIEU, SUITE 704 QUEBEC - SILLERY Q1B 4M9. Tél. 418-882-4580.
Vente, achat, échange, placements en valeurs d'art.

LES GRANDS NOMS DU COUNTRY DE TELE-7

Levis Bouliane, Marcel Martel, Lync Charbonneau, Danielle Dumas, Guy Renaud

LEVIS BOULIANE, MARCEL MARTEL
à la **SALLE O'GRAND R**
R.R. 3, Ascot Corner
SAMEDI 13 NOVEMBRE, 20h30
SPECTACLE ET DANSE

Admission: 5\$

Aussi au programme: **LYNE CHARBONNEAU**, chanteuse
GUY RENAUD, chanteur
DANIELLE DUMAS, chanteuse lyrolienne et country

Robert DeCourcelles, M.C.
Réservations: **BOITE A MUSIQUE LEVIS 569-1444**

O'KEEFE

L'Orchestre symphonique de Sherbrooke
La Symphonie du Nouveau Monde
de Dvorak
au même programme,
CONCERTO pour clarinette en La Majeur K 662 de MOZART
le samedi 13 novembre 1982



abonnez-vous aux 3 prochains concerts au prix régulier: avec l'abonnement:
adulte: 24,00 \$ 18,00 \$
65 ans et plus: 19,50 \$ 14,50 \$
étudiant(e): 12,00 \$ 9,00 \$

Achetez en personne ou par carte de crédit.
BILLETel
(819) 565-5430
fraîs d'interurbain acceptés.

Salle Maurice O'Bready
Tél. 565-5430
CENTRE CULTUREL
138 rue Wellington N
Sherbrooke

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland, Sherbrooke, 565-0366

EXTASE: PLAISIR EXTREME

Amour, Desir et Extase

18 ANS adultes



2e film "LES PRATIQUES SEXUELLES DES SUEDOIS"

Vendredi: Extase: 6h45 - 9h40 Suedois: 8h15
Samedi et dimanche: Extase: 12h40 - 3h35 - 6h30 - 9h25 Suedois: 2h10 - 5h05 - 8h00

CINEMA 1

14 YEARS

PINK FLOYD THE WALL is a red-hot wail of despair that will leave you joyfully singing its praises. Never before have music and imagery, live action and animation, message and medium, been so soaringly blended as in this defiantly unorthodox pop opera. You shouldn't let any barrier stand in the way of your seeing this monumental Wall.

-Guy Flattery, COSMOPOLITAN MAGAZINE

With Rod Geldof as Pink
Directed by Alan Parker
Screenplay by Roger Waters
Designed by Gerald Scarth.

W / D: 7.00 - 9.00
W / E: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

CINEMA 2

Ce que l'histoire n'a jamais osé raconter...

TOUT NOUVEAU

18 ANS Adultes



CALIGULA et MESSALINE

2e SEMAINE

avec VLADIMIR BRAJOVIC - BETTY ROLAND - FRANÇOISE BLANCHARD - ANTONIO PASSALIA - PIOTR STANISLAS - DOMINIQUE RISSOU - FANNY MAGER - VINCENT LO MONACO - SYLVIE DUCATAUBENEIX - LAURENCE LOVAL - CATHY SADIK - MARIE NOELLE ARNOULT. Scénario: adaptation et dialogue ANTHONY PASS. Editeur: TOY MUSIQUE PARIS. Musique: ALBERT MINSKI et TED SCOTT. Mise en scène: ANTHONY PASS

Vendredi: 6.45 - 8.45
Samedi - dimanche: 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.45

CINEMA 3